



Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-huitième session

1er-12 mars 2004

Point 3 c) ii) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives : égalité
de participation des femmes à la prévention,
à la gestion et à la résolution des conflits
et à la consolidation de la paix après les conflits**

Déclaration présentée par le Comité des États-Unis pour le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.6/2004/1.



Le Comité des États-Unis pour le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM/USA) appuie vigoureusement le rôle de chef de file qu'UNIFEM ne cesse de jouer dans les domaines de la paix et de la sécurité, de par ses travaux visant à faire en sorte que les mécanismes de prévention et d'alerte avancée tiennent davantage compte de l'égalité entre les sexes; à améliorer la protection et l'aide fournies aux femmes touchées par les conflits; à inscrire la prise en compte des femmes et de l'égalité entre les sexes dans les processus de paix; et à appuyer une justice d'égalité entre les sexes dans la consolidation de la paix après les conflits.

UNIFEM, en partenariat avec des organisations de la société civile, a joué un rôle important dans la défense de la résolution 1325 (2000) que le Conseil de sécurité a adoptée en octobre 2000 concernant les femmes, la paix et la sécurité – la toute première résolution portant sur la situation de la femme dans les conflits armés et son rôle dans la consolidation de la paix. UNIFEM a fourni des informations pertinentes au Conseil de sécurité sur des domaines dont il est question dans la résolution 1325 (2000) et a facilité l'interaction directe du Conseil avec les femmes touchées par les conflits.

UNIFEM a chargé un expert indépendant de mener à bien l'évaluation des répercussions des conflits armés sur les femmes et du rôle joué par les femmes dans la consolidation de la paix, qui a été publié en 2002. Ce rapport a souligné que le système des Nations Unies, les gouvernements et les organisations non gouvernementales devaient mobiliser davantage de ressources et de moyens pour appuyer les femmes et les filles dans les conflits et dans les situations d'après conflit et a présenté 22 recommandations clefs pour la pleine mise en oeuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Selon ce rapport, s'il existe des preuves convaincantes que les femmes sont des agents effectifs de la paix, elles ont encore fort peu d'influence sur les décisions en matière de déclaration de guerre ou de reconstruction de leur pays.

UNIFEM a privilégié son action visant à promouvoir l'autorité des femmes et à faire en sorte que celles-ci fassent connaître leur opinion à la table des négociations de paix. Rien qu'en 2002, UNIFEM a pris part à des initiatives de paix et de sécurité dans 25 pays. En Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie, UNIFEM a facilité la création de clubs de paix permettant aux femmes de faire entendre leurs voix dans la défense de la cessation des conflits. En Colombie, l'appui d'UNIFEM à la mobilisation nationale des femmes contre la guerre a aidé des réseaux de femmes à s'élever d'une seule voix contre la guerre. En République démocratique du Congo, UNIFEM a fourni une assistance au Forum de paix des femmes, qui a permis de réunir 200 femmes pour la phase finale du dialogue intercongolais de sorte que les femmes participent au processus de paix en cours. En Sierra Leone, UNIFEM a dispensé une formation relative aux droits de l'homme dans une optique d'égalité entre les sexes à l'intention de la Commission de la vérité et de la réconciliation.

UNIFEM a déployé des efforts considérables pour que les femmes prennent part à la reconstruction nationale en Afghanistan et que leurs vues soient prises en compte. UNIFEM entend contribuer à favoriser la prise en compte des préoccupations des femmes dans les processus de réforme juridique en cours et dans le projet de nouvelle constitution afghane. UNIFEM a contribué aux fonds d'amorçage en faveur d'associations de juges et d'avocats chargées de favoriser la participation des femmes au processus politique et d'améliorer la prestation des

services juridiques à l'intention des femmes. UNIFEM a par ailleurs appuyé la création d'un groupe de travail sur l'égalité entre les sexes et la loi auquel ont participé des représentants du Comité de la Constitution, de la Cour suprême et de la Commission judiciaire.

Une tâche importante d'UNIFEM en Afghanistan a consisté à appuyer le renforcement des capacités et l'élaboration du programme du Ministère de la condition de la femme. S'employant à toucher davantage de femmes, UNIFEM aide le Ministère à créer des centres pour la femme dans plusieurs provinces. Ces centres dispenseront des cours d'alphabétisation et une formation professionnelle ainsi que des services juridiques, psychosociaux et sanitaires. Des centres communautaires visant à répondre aux besoins des femmes déplacées et des femmes rapatriées commencent à être mis en place.

Le Comité des États-Unis pour UNIFEM, l'un des 16 comités volontaires dans le monde entier, oeuvrant pour appuyer la mission d'UNIFEM, a entrepris une collecte de fonds en vue de créer des centres pour la femme en Afghanistan dans le contexte de ses efforts visant à mieux sensibiliser le public et à accroître les contributions financières en faveur des activités d'UNIFEM. UNIFEM/USA oeuvre par ailleurs en partenariat avec Peace X Peace pour promouvoir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix par le biais du documentaire « Peace by Peace: Women on the Frontlines », qui présente des portraits de femmes qui contribuent à la consolidation de la paix en Afghanistan, en Argentine, en Bosnie-Herzégovine et au Burundi, et dont Noeleen Heyzer, Directrice exécutive d'UNIFEM, est l'un des orateurs.
